

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 5 juin 2023 tenue au bureau municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, à 20 h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents:	M. Sylvain Bergeron	→	Maire
	M. Martin Vézina	→	Conseiller
	M. François Pichette	→	Conseiller
	Mme Véronique Mathieu	→	Conseillère
	Mme Nancy Paquet	→	Conseillère
	M. Patrick Noël	→	Conseiller

**et tous formant quorum.**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Nicolas St-Gelais, agit comme secrétaire d'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2023-06-01-00

La séance est ouverte à 20 h 00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

Les membres du conseil acceptent que la documentation utile à la prise de décision soit disponible aux membres du conseil moins de 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance (article 148, C. M.).

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

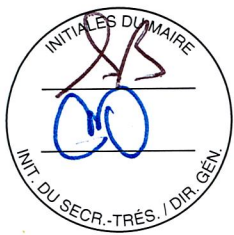
2023-06-02-00

Il est proposé par Mme Nancy Paquet  
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE .....	6315
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	6315
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL.....	6316
3.1 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 <sup>er</sup> mai 2023 .....	6316
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	6317
4.1 Dépôt et autorisation des comptes du mois.....	6317



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

4.2	Dépôt du rapport du maire sur le rapport financier .....	6317
4.3	Asphaltage : Bureau municipal.....	6318
5.	SÉCURITÉ PUBLIQUE .....	6318
5.1	Mandat : Servitude (citernes incendies) .....	6318
6.	TRANSPORT.....	6318
6.1	Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries : Planification des besoins d'ajout d'espace 2022-2027.....	6319
7.	HYGIÈNE DU MILIEU.....	6319
8.	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	6319
9.	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT.....	6319
10.	LOISIRS ET CULTURE.....	6319
10.1	Agrandissement du vestiaire : Piscine municipale .....	6319
11.	CORRESPONDANCE.....	6320
11.1	Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Alphonse-Bonenfant : Fondation Pause Bonheur .....	6320
12.	SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS.....	6320
13.	DIVERS .....	6321
14.	PÉRIODE DE QUESTIONS.....	6321
15.	LEVÉE DE LA SÉANCE .....	6321

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

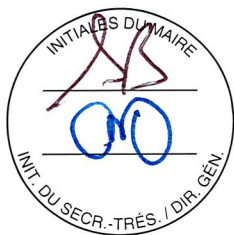
#### **3.1 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023**

2023-06-03-01

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire le 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par Mme Véronique Mathieu  
appuyé par M. François Pichette



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai tel que rédigé (document 2023-06-03-01-01).
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Documents déposés : 2023-06-03-01  
2023-06-03-01-01

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 4.1 Dépôt et autorisation des comptes du mois

2023-06-04-01

CONSIDÉRANT l'étude des comptes par les élus préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. Patrick Noël  
appuyé par M. Martin Vézina

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Approuver tel que présenté le rapport des dépenses autorisées et payées de 160 603,69 \$ pour le mois de mai 2023.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2023-06-04-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.2 Dépôt du rapport du maire sur le rapport financier

2023-06-04-02

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 pour la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les revenus de fonctionnement totaux de l'administration municipale se sont élevés à 2 473 569 \$ alors que le budget prévoyait des revenus de 2 261 471 \$. De plus, la Municipalité a enregistré un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 136 607 \$.

Document déposé : 2023-06-04-02



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

2023-06-04-03

### 4.3 **Asphaltage : Bureau municipal**

CONSIDÉRANT que le budget 2023 prévoit la réfection de l'asphaltage du bureau municipal ;

Il est proposé par M. François Pichette  
appuyé par M. Patrick Noël

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater la direction générale de procéder à une demande de prix pour les services professionnels nécessaires à la réalisation des travaux d'asphaltage du bureau municipal.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-06-05-01

### 5.1 **Mandat : Servitude (citernes incendies)**

CONSIDÉRANT le besoin par la Municipalité d'enregistrer plusieurs servitudes permanentes d'utilité publique sur son territoire afin de permettre à la Municipalité de maintenir les citernes d'incendies servant à l'approvisionnement en eau ;

CONSIDÉRANT les projets de servitude préparé par Me Melyssa Turgeon ;

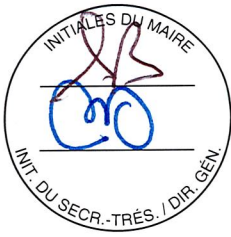
Il est proposé par M. Martin Vézina  
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater M. François Pichette, conseiller, et Mme Nancy Paquet, conseillère, à présenter pour et au nom de la Municipalité les ententes de servitude pour chacune des citernes d'incendies servant à l'approvisionnement en eau, selon les termes entendus.
2. Autoriser M. François Pichette, conseiller, Mme Nancy Paquet, conseillère, M. Sylvain Bergeron, maire et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. TRANSPORT



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

### 6.1 Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries : Planification des besoins d'ajout d'espace 2022-2027

2023-06-06-01

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espaces du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) dans le cadre du Programme québécois des infrastructures 2024-2034, tel qu'adopté par le conseil d'administration le 18 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le document de planification des besoins d'espaces du CSSPS a été acheminé au conseil municipal le 2 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 272.7 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil municipal doit approuver ou refuser la planification des besoins d'espaces du CSSPS dans les 45 jours suivant la réception de la demande ;

Il est proposé par Mme Nancy Paquet  
appuyé par M. Patrick Noël

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Accepter la planification des besoins d'espaces du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) dans le cadre du Programme québécois des infrastructures 2024-2034 ;
2. Transmettre la présente résolution à la CSSPS et à la MRC de l'Île-d'Orléans ;
3. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2023-06-06-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7. HYGIÈNE DU MILIEU

## 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

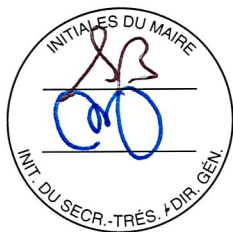
## 9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

## 10. LOISIRS ET CULTURE

### 10.1 Agrandissement du vestiaire : Piscine municipale

2023-06-10-01

CONSIDÉRANT que le budget 2023 prévoit la réfection et l'agrandissement du vestiaire de la piscine municipale ;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

Il est proposé par M. Patrick Noël  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater la direction générale de procéder à une demande de prix pour les services professionnels nécessaires à la réalisation du réaménagement et de l'agrandissement du vestiaire de la piscine municipale.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 11. CORRESPONDANCE

2023-06-11-00

La liste de la principale correspondance reçue durant le mois de mai 2023 est déposée.

Document déposé : 2023-06-11-00

#### 11.1 Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Alphonse-Bonenfant : Fondation Pause Bonheur

2023-06-11-01

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Corporation des bénévoles du centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant ;

CONSIDÉRANT que cette aide financière servira à agrémenter, de diverses façons, la vie des personnes en perte d'autonomie vivant à cette résidence.

Il est proposé par Mme Véronique Mathieu  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Autoriser le versement d'une aide financière de 500 \$ affectés au CHSLD Alphonse-Bonenfant à la fondation Pause Bonheur.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

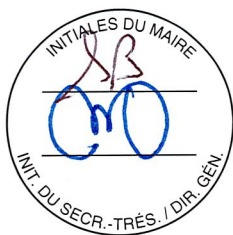
Document déposé : 2023-06-11-03

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 12. SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS

2023-06-12-00

Les élus qui le souhaitent présentent les développements survenus dans leurs dossiers respectifs depuis la dernière séance ordinaire de ce conseil.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

### 13. DIVERS

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-06-14-00

À 20 h 33 Monsieur le maire invite les citoyens à poser leurs questions. La période de questions s'est terminée à 20 h 38. Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-06-15-01

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

Il est proposé par Mme Véronique Mathieu  
appuyé par Mme Nancy Paquet

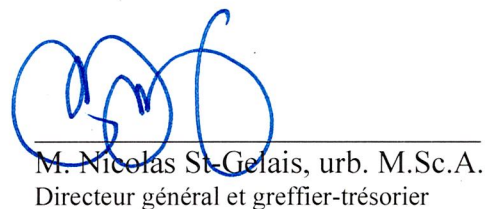
ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. De lever la séance à 20 h 38

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

En signant le présent procès-verbal, Monsieur le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal, lesquelles correspondent à ce qui a été discuté et adopté lors de la présente séance et renonce conséquemment à son droit de veto.<sup>1</sup>

  
M. Sylvain Bergeron  
Maire

  
M. Nicolas St-Gelais, urb. M.Sc.A.  
Directeur général et greffier-trésorier

<sup>1</sup> **Note au lecteur** : Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).  
Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de Monsieur le maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de Monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.